

AVEC LE SNESUP-FSU, ENGAGÉ.E.S POUR GAGNER DES AMÉLIORATIONS !

MARDI 10 OCTOBRE :

TOUTES ET TOUS EN GRÈVE ET DANS LES MANIFESTATIONS

Le 10 octobre prochain, à l'initiative de la FSU, l'ensemble des organisations syndicales de la fonction publique appellent les personnels à **se mobiliser dans une grande journée d'action et de grève unitaire contre la baisse des salaires** des fonctionnaires, que ce soit par :

- le gel de la valeur du point d'indice en 2018,
- la compensation incomplète de la CSG,
- le report de l'application des revalorisations de carrière (PPCR),
- les mesures démagogiques et pénalisantes pour les personnels comme le jour de carence,
- la diminution du nombre de postes quand les conditions de travail sont déjà bien dégradées,
- la dégradation du pouvoir d'achat des retraité.e.s ...



Les visuels pour manifester sont téléchargeables sur le site (<http://www.snesup.fr/article/visuels-fsu-pour-le-10-octobre-2017>) et des autocollants sont disponibles auprès de votre section départementale FSU.

« Concertation licence » :

le SNESUP-FSU réaffirme son opposition à toute forme de sélection

Lors de la conférence de presse de rentrée, la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, a promis la fin du « tirage au sort à la rentrée 2018 » et « la mise en place d'un "contrat de réussite" pour lutter contre la "sélection par l'échec"¹ ». Elle a déclaré à propos de la campagne 2017 d'APB que la « situation est d'autant plus inacceptable qu'il reste plus de 135 000 places vacantes dans l'enseignement supérieur ». Sous-entendait-elle que les étudiant.e.s en surnombre dans certaines formations devraient aller de leur plein gré dans les formations qui ont des places vacantes ?

Le seul contrat qui existe est celui que l'État contracte avec ses citoyen.ne.s en s'engageant à leur fournir un service public d'enseignement supérieur et de recherche à la hauteur de leurs besoins. Nous n'acceptons aucun report de cette obligation de moyen sur la responsabilité individuelle de l'étudiant.e.

¹ Pour sortir de ces éléments de langage cf. actualités de la VRS #409 p.7

Sans les moyens pérennes et nécessaires pour créer des parcours diversifiés et les cours de soutien en L1, à la hauteur de ce qui est attribué aux actuelles formations sélectives, deux fois mieux dotées en moyenne par étudiant.e, la réponse de la ministre est simple : sélectionner celles et ceux qui auraient le plus de chances de réussir dans la filière de leur choix par un système de prérequis pudiquement recouverts d'un voile (transparent) : celui des **"attendus"**², fonction des baccalauréats (série, mention...). Car les **critères de sélection** pourraient être le bac, les notes au bac, ou toute autre fantaisie des universités, autonomes aussi dans leurs critères, pour ne rien dire d'une éventuelle distinction entre les bachelier/ère.s en fonction des filières (générale, technologique, professionnelle).

La communication et les annonces des ministères en parallèle de la « concertation » initiée par le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation lui ôte tout crédit :

- 1) Le 28 septembre devant la Cedefi, la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation présente les prérequis et le contrat de réussite comme LA SOLUTION pour l'accès et la réussite au 1er cycle universitaire ;
- 2) le 27 septembre, le ministre de l'Éducation nationale et la ministre des Sports annonçaient publiquement la création des BTS « métiers du sport » pour désengorger la filière STAPS, alors que les discussions en groupe de travail n°10-STAPS, qui se déroulaient au même instant, portaient, sur le bien-fondé de la mise en place de ces filières ;
- 3) le 4 octobre, lors de la quatrième séance du groupe de travail n°4 -des formations pour tous les publics-, un document, distribué en séance et dont on ne connaît pas le statut, a été présenté comme trame du nouvel ordre du jour avec en sous-titre « point d'étape sur les potentielles propositions » sans qu'aucune de celles précédemment discutées par les participant.e.s du GT n'ait été reprise.

Ainsi, après avoir contourné le CNESER et le Comité de suivi licence master doctorat, le gouvernement contourne la « concertation » qu'il prétend mener !

Le SNESUP-FSU refuse la sélection et le tri des étudiant.e.s et défend un enseignement supérieur permettant à l'étudiant.e d'acquérir des outils d'émancipation, de construction et de critique du savoir, des formations à et par la recherche qui le/la rendra acteur/trice de son orientation et de sa formation puis à terme un.e professionnel.le autonome. Cela peut passer selon son projet par des passerelles entre licences, IUT ou DEUST.

Les études montrent que **la sélection renforce les inégalités sociales**. Le SNESUP-FSU revendique pour cela l'attribution par l'État de moyens pour l'Université à la hauteur de ceux des autres formations d'enseignement supérieur (CPGE ou STS). Le projet de budget 2018 pour l'enseignement supérieur et la recherche en est toujours très éloigné ! Or, **la prise en compte des différents publics d'étudiant.e.s appelle de nouveaux moyens pour la mise en place de voies de réussite en licence, notamment de parcours et de dispositifs d'accompagnement des étudiant.e.s.**

Les représentant.e.s du SNESUP-FSU, dans les groupes de travail, ne discuteront plus des « prérequis », ni de tout autre système visant à instaurer une sélection à l'entrée de la L1 dès la rentrée prochaine.

Le SNESUP-FSU réaffirme son opposition à toute forme de sélection, tant à l'entrée en licence qu'à l'entrée en master ou entre M1 et M2.

² Pour cela **nous ferons connaître les attendus à acquérir** pour une insertion réussie dans une formation, les taux de succès **en fonction des baccalauréats** et les taux de poursuite d'étude et d'insertion professionnelle de chaque filière...